



Avis n° 2022/06
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)
relatif à l'attribution du label EUR-ACE®
à des formations de l'École nationale supérieure d'ingénieurs
de Tunis (ENSIT), Tunisie

École

Nom :	École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis
Sigle :	ENSIT
Type :	Établissement étranger Établissement d'enseignement supérieur public
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Tunis
Type de formation :	Ingénieur

Objet de la demande d'attribution du label EUR-ACE® :

Catégorie NEU (Nouvelle attribution du label EUR-ACE®) :

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie civil
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie électrique
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie industriel
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie informatique
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie mécanique
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie mathématiques appliquées et modélisation

- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis (Tunisie) ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Michèle CYNA (membre de la CTI et rapporteure principale), Nicolas DAILLY (expert auprès de la CTI), Yvan PIGEONNAT (expert auprès de la CTI), Rudy DERDELINCKX (expert international auprès de la CTI) et Inès MELLOUK (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 juin 2022.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Le label européen **EUR-ACE®** pour les formations d'ingénieur, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie civil	2022	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie électrique	2022	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie industriel	2022	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie informatique	2022	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie mécanique	2022	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis, spécialité Génie mathématiques appliquées et modélisation	2022	2027-2028

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École

- Évaluer les compétences ;
- Modifier le règlement des études afin de baser la validation d'une année sur la validation des unités d'enseignement ;
- Instaurer des projets en groupe de taille importante et créer des projets inter-départements ;
- Augmenter le nombre de vacataires issus du monde professionnel ;
- Réduire le volume horaire en présentiel et utiliser les heures de travail de projet pour satisfaire aux exigences de la réglementation tunisienne ;
- Utiliser des partenariats internationaux pour augmenter la mobilité entrante et sortante des élèves ingénieurs ;
- Anticiper le futur système d'information global du Ministère par des solutions locales sur certains points critiques ;
- Aider l'association d'anciens élèves à se structurer ; suivre le devenir des diplômés après leur premier poste ;
- Poursuivre la modernisation du matériel de l'école, notamment les ordinateurs et les serveurs.

Pour la spécialité Génie électrique

- Développer les *soft skills* en lien avec la spécialité : par exemple les enjeux sociétaux et environnementaux de la gestion des énergies électriques ;
- Améliorer les taux de réponses aux enquêtes ;
- Mieux communiquer sur les relations entre le programme de la formation et les attendus du marché.

Pour la spécialité Génie industriel

- Intensifier les relations avec la recherche.

Pour la spécialité Génie mathématiques appliquées et modélisation

- Augmenter la part des enseignements en sciences humaines et sociales ;
- Renforcer les *soft skills*.

L'école établira un **rapport intermédiaire** sur le suivi de l'ensemble des recommandations émises. Ce document est à transmettre le **15 juin 2025**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr .

Délibéré en séance plénière à Paris, le 15 juin 2022.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 13 juillet 2022.



La présidente
Elisabeth CRÉPON